

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Soutien à la solution des billets nominatifs pour lutter contre la violence dans le football

La commission en charge d'étudier la motion intitulée « Les billets nominatifs : la sécurité dans les gradins et sur le terrain » recommande à l'unanimité de soutenir l'introduction du billet nominatif pour les matchs de la division la plus élevée. Un vote en ce sens du Grand Conseil enverrait un message clair aux clubs pour qu'ils assument leurs responsabilités, notamment en matière de sécurité.

Les violences et débordements observés ces dernières années lors de rencontres sportives de haut niveau démontrent les limites des mesures mises en place pour assurer la sécurité de ces événements. Cette situation, qui fait peser sur la collectivité des coûts importants, est jugée intolérable par les commissaires.

Le billet nominatif est donc plébiscité par la commission comme un bon moyen d'assurer une meilleure traçabilité. Malgré les réticences des clubs, il reste aux yeux de la commission un outil indispensable pour permettre des sanctions individuelles efficaces, à l'instar de ce qui se pratique dans d'autres pays. Elle estime ainsi que les conventions de financement sur la prise en charge des frais de sécurité pourraient constituer des leviers de négociation avec les clubs. La commission est néanmoins consciente que l'introduction du billet nominatif n'est qu'une mesure parmi d'autres pour assurer la sécurité lors de rencontres de haut niveau.

La commission recommande dès lors une prise en considération partielle de cette motion, pour envoyer un message clair aux clubs professionnels, qui doivent prendre leurs responsabilités. Elle demande au Conseil d'État de s'approcher de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), afin de modifier le concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives et d'y intégrer la solution des billets nominatifs. Dans le cas où une mesure nationale n'aboutirait pas, la commission demande explicitement d'envisager une solution latine ou romande, voire cantonale, afin de tout mettre en œuvre pour qu'une minorité toxique de supporters ne puisse plus gâcher la fête pour l'ensemble des fans.

Le rapport de commission sera publié prochainement.

Lausanne, le 08 juin 2026

Grégory Bovay, président de la commission, [079 538 94 18](tel:0795389418)

[Motion Sergei Aschwanden \(26_MOT_17\)](#)